

L'expert-comptable à ses côtés pour piloter l'entreprise-en

05/09/2019



AGIRAGRI

L'entreprise viticole a ses spécificités, liées à la nature même de son activité et à sa localisation. Exposée en permanence aux pressions de son environnement, elle doit opérer des choix de gestion importants dans des délais souvent très courts.

Dans ce pilotage, l'entreprise viticole, le vigneron, l'investisseur ne peuvent faire l'économie d'un expert-comptable indépendant. Lui-même chef d'entreprise, il doit avoir une expérience dans tous les secteurs d'activité économique tout en ayant développé une vraie expertise dans le secteur viticole. C'est la caractéristique commune aux associés et collaborateurs de Groupe BSF, cabinet membre fondateur du groupement AGIRAGRI. Cette palette d'expertise en prise avec les spécificités de l'entreprise viticole peut être illustrée par les exemples suivants.

LIRE L'ARTICLE SIGNÉ PAR BRUNO DEGUILLAUME, EXPERT-COMPTABLE ASSOCIÉ DU GROUPE BSF, PARU SUR LE SITE VITISPHERE